

LE JOURNAL DES ETUDIANTS DE L' ESA

Dossier :

Les Projets de vie
étudiante animent L' ESA

page 3 à 7

Actualité :

Le mouvement étudiant contre
la loi Pécresse touche à sa fin

page 8 à 12

Dossier :

les étudiants de la licence franco chinoise

page 13 à 15

EDITORIAL

L'année universitaire bien entamée, les premiers partiels passés, et les seconds approchant à vitesse grand V, nous avons pensé bon de rappeler que la vie à l'ESA ne se caractérise pas seulement par les cours, mais aussi par les différentes soirées et évènements qu'organisent notamment les groupes de projet de vie étudiante, constitués d'étudiants en 3^{ème} année de licence sciences de gestion à l'ESA.

Nous sommes 3 étudiants du projet LMDESA : Alexandre, étudiant en LG3 banque, Yuehai (Philippe) et Nasser, 2 étudiants en LG3 comptabilité. En plus du journal, nous nous occupons également de l'élaboration du site Internet des étudiants de l'ESA qui sera mis à jour en janvier prochain et consultable à cette adresse : <http://www.etu-esalille.com> (c'est actuellement la version de l'an dernier qui est en ligne). Nous élaborons également un trombinoscope qui devrait être disponible dans les jours prochains pour mieux connaître les personnes que vous croisez tout les jours dans les couloirs.

Nous vous présentons donc la 1^{ère} des 3 éditions du journal. Pour nous aider à l'améliorer, n'hésitez pas à nous faire part de vos différentes propositions et critiques en nous contactant par mail aux adresses suivantes : lmdesa@yahoo.fr ou alexandre.blommaert@etu.univ-lille2.fr

L'équipe LMDESA vous souhaite bon courage pour vos partiels ainsi que de joyeuses fêtes de fin d'année.

DOSSIER : LES PROJETS DE VIE ÉTUDIANTE ANIMENT L'ESA.

En effet, plusieurs soirées et évènements ont eu lieu durant le 1^{er} semestre.

Le 1^{er} groupe organisateur est bien sur le **Bureau des élèves (BDE)** composé de 8 étudiants, 3 étudiants de LG3 Administration des affaires, Vincent, Sylvain et Fabien ,2 étudiantes de LG3 banque, Auriane et Marina, et 3 étudiants de LG3 compta, Fabien, Orange (Jing Wei) et Zoé (Zhuo Wei)

La première soirée a eu lieu à la Baignoire le Jeudi 4 octobre et a accueilli environ 90 personnes, de différentes promotions.

Les photos de toutes les soirées sont disponibles sur le blog du groupe Vidésa composé de 4 étudiants : dont 3 en LG3 ADA : Jérôme, Maxime et Amina, et Julie qui est en LG3 banque.
Adresse du blog : <http://videsa.skyrock.com>



La deuxième soirée (parrain/marraine) a eu lieu le 15 Novembre dans un bar de Lille : le zeppelin, rue Solferino : 115 entrées.



Soirée INquest, le 6 Décembre : environ 25 personnes



Les prochaines soirées du BDE :

- Pour bien terminer l'année, Toute l'équipe du BD'ESA vous convie à sa RED PARTY qui se déroulera à L'ANGLE rue Masséna le jeudi 20 Décembre à partir de 20h30!

Au programme: Happy Hours (un verre acheté=un verre gratuit) jusqu'à 22h30 puis des réductions sur les consommations, et d'autres surprises...

Venez nombreux!!!

- Le BDE organisera une soirée Jet set au Palace café (snooker) la date n'est pas encore fixé
- En janvier, le BDE organisera dans le hall de l'ESA une dégustation de nourriture chinoise

Soirée ERASMUS

9 étudiants de LG3 dont 6 LG3 Banque : Céline, Félix, Yann, Cathy, Adrien, Samir et 3 LG3 Compta : Fanny, Coralie, et Mohammed ont participé à l'organisation de la soirée internationale, soirée organisé pour les étudiants venant de l'étranger.

Cette soirée à gros budget a eu lieu le 4 Décembre et a accueilli entre 300 et 400 étudiants.



ANNONCE :

Déstressez-vous

Groupe composé de Gisèle (compta), Marine (compta), William et Bérenger (banque)

Vous ressentez un stress qui s'accumule, les exams approchent, passent et vous laissent stressé.

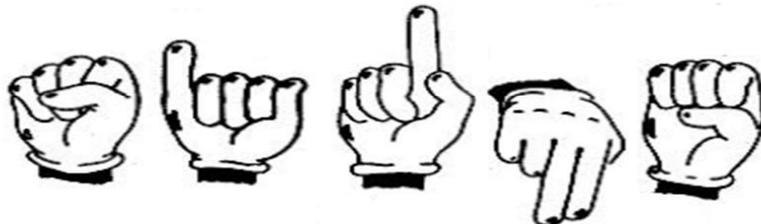
Vous n'avez cependant pas le temps de vous renseigner en ville pour connaître les moyens de relaxation à votre portée. Eh bien c'est la ville qui vient à vous !!! Les 16 ET 17 janvier seront organisés des ateliers et stands ayant pour but de vous apprendre à vous déstressez, à vous relaxer à tout instant !

Au programme YOGA, Relaxation, Stretching, Yoga du rire, Dégustation de thé gratuit. Ça se passera dans les locaux de l'ESA en salle t1.02, près du hall de 11 heures à 17 heures. Pour toutes infos complémentaires et réservation aux ateliers contactez-nous sur Destressezvous@yahoo.fr

Projet Sign'action

Cours de langue des signes

Inscrivez-vous !



L'ESA organise 7 séances de 2h
Les Mercredi de Mars et Avril de 18h à 20h
Participation de 7€
A la fac de droit de Lille 2 (salle E2.15)

Découverte du monde des malentendants et
apprentissage de la langue des signes

Renseignez-vous et inscrivez-vous au
06 87 23 23 75 ou lefevirginie@gmail.com
Nombre de places limité, inscrivez-vous vite.

ESUS CONSEIL est la junior création de l'ESA. Elle a pour but de faire réaliser par les étudiants de l'école des études commanditées par des entreprises.

Pourquoi avoir créé l'ESUS CONSEIL?

- ✚ Pour permettre aux étudiants de se constituer un **réseau** par leur immersion dans le monde professionnel.
- ✚ Pour **valoriser le cursus des étudiants** et mettre en pratique les connaissances acquises lors de leur parcours universitaire
- ✚ Pour **accroître la renommée de l'école.**

Esus conseil n'est pas uniquement l'association des quelques étudiants qui en assurent la gestion, elle est également **votre** association.

Pourquoi ne pas en faire partie ?

- ✚ Tous les étudiants ont une place importante à jouer dans son fonctionnement tant au niveau de la réalisation des études que sur le plan de la prospection.
- ✚ N'hésitez pas à parler autour de vous de notre Junior Création, vous avez certainement dans votre entourage des professionnels qui pourraient être intéressés par nos compétences. De plus, tout étudiant qui obtiendra une étude sera prioritaire quant à sa réalisation.
- ✚ Les études que nous vous proposons sont tout à fait à votre portée. Vous avez toutes les compétences pour les réaliser, de plus nous vous assurons un suivi important.
- ✚ Vous pourrez enrichir votre CV d'une mention qui serait remarquée lors d'un entretien.
- ✚ Votre travail sera récompensé également par une rémunération motivante.
- ✚ Nous souhaitons à terme développer la taille de notre structure encore trop petite pour rivaliser avec les Junior Entreprises de l'EDHEC ou de l'ESC, c'est pourquoi nous avons besoin de **votre enthousiasme et de vos compétences.**
- ✚ Nous sommes tous acteurs de la réussite de l'ESUS CONSEIL car celle-ci rejaillira sur la renommée de notre école auprès des entreprises, la faire connaître c'est donc valoriser notre diplôme.

Comment ?

- ✚ Inscrivez-vous sur notre campus virtuel à la session ESUS CONSEIL pour vous tenir informés des dernières nouveautés.
- ✚ Allez visiter notre blog dont vous trouverez un lien direct sur le site de la confédération nationale des juniors entreprises (CNJE)
- ✚ Vous pourrez bientôt vous rendre sur notre site qui sera prochainement mis en ligne
- ✚ Vous pouvez nous contacter par mail sur esusconseil@yahoo.fr

ACTUALITE : LE MOUVEMENT ÉTUDIANT CONTRE LA LOI PÉCRESSE TOUCHE À SA FIN.

Moins d'une dizaine d'universités (Angers, Aix-Marseille I, Grenoble III, Lille III, Montpellier III, Orléans, Pau, Poitiers, Reims) étaient encore perturbées la semaine dernière par le mouvement de contestation de la loi sur l'autonomie des universités, attestant la fin d'un mouvement entamé il y a 6 semaines, et ceci malgré le réveil des enseignants-chercheurs, nombreux dans les défilés.

De l'occupation d'un amphithéâtre au blocus d'un bâtiment, en passant par des barrages filtrants, ces perturbations sont à comparer avec la trentaine de sites universitaires bloqués à des degrés divers, jeudi dernier.

Ce jour-là, en appelant à la levée des blocages, le syndicat étudiant UNEF avait porté un coup dur à ce conflit.

Des sites symboliques de la mobilisation contre la loi Pécresse, comme Rouen, Paris I-Tolbiac, Toulouse II-Le Mirail ou Caen ont voté en assemblée générale la levée d'un blocage qu'elle tenait tant bien que mal depuis plus d'un mois.

La frange la plus radicale des étudiants, réunie dans la coordination nationale étudiante qui revendique toujours l'abrogation de la loi, malgré les mesures notamment budgétaires annoncées par Valérie Pécresse, a pourtant continué à assurer jeudi que "le mouvement continue", ou que "la fin des blocages ne signifie pas la fin du mouvement".

Mais, dans les faits, la rue n'a pas pris le relais espéré. Les manifestations à l'appel de la coordination nationale n'ont réuni que quelques centaines de jeunes dans plusieurs villes de France, comme Grenoble (500), Lyon (800), Angers (800), Perpignan (700) ou Rennes (200).

Mais à Mulhouse ou Brest par exemple, respectivement 300 et 800 lycéens ont manifesté pour protester non plus contre la loi Pécresse mais contre la réforme du bac professionnel, annoncée par Xavier Darcos mi novembre. Ces manifestations ont été ponctuées de heurts avec les forces de l'ordre.

Les deux plus grosses manifestations ont eu lieu à Marseille (entre 2.000 selon la police et 4.000 selon les organisateurs) et à Paris (entre 3.000 et 5.000). Dans ces deux cortèges, ainsi que dans celui de Rennes et de Toulouse, des enseignants-chercheurs plus nombreux que d'habitude ont grossi les rangs.

La semaine dernière c'est encore une fois aux étudiants que la ministre de l'Enseignement supérieur s'est adressée, en faisant son "mea culpa".

"Les étudiants nous ont rappelé à la réalité, ils nous ont rappelé que ce qu'ils voulaient c'était du changement concret dès janvier", a-t-elle expliqué à i-télé, en annonçant qu'elle présenterait son plan pour la réussite en Licence ce jeudi 13 décembre.

Les principales dispositions de la loi

Rapidement adopté le 10 août dernier, le texte prévoit réformes.

AUTONOMIE

Avec la loi relative aux "libertés et responsabilités des universités", le gouvernement souhaite attribuer davantage d'autonomie aux facultés. Cette mesure, étalée sur un délai de cinq ans, dotera en effet les universités de l'autonomie dans les domaines financiers (notamment avec l'introduction de financement privé) et des ressources humaines.

Organisation interne (art.L713-1): désormais, les universités détermineront leurs "statuts et structures internes" "par délibération statutaire du Conseil d'Administration (CA) prise à la majorité absolue des membres en exercice".

Autrement dit, l'université s'organisera en interne de façon autonome et pourra décider de la création ou de la suppression d'UFR (Unité de Formation et de Recherche), décision qui appartenait jusque là au ministère de l'enseignement supérieur.

Le point de vue des opposants à la loi: certains étudiants et enseignants redoutent de voir disparaître les UFR les "moins rentables", comme les UFR de philosophie ou de musique.

Gestion des biens mobiliers et immobiliers (art.L 719-12):

cette nouvelle disposition facultative rend possible le transfert "à titre gratuit" des "biens mobiliers et immobiliers" de l'Etat aux universités "qui en font la demande".

Le point de vue des opposants à la loi: certains voient dans cet article une source potentielle d'inégalités. Selon eux, les facultés désuètes et excentrées, fautes de moyens, ne pourront assurer la gestion et l'entretien des biens mobiliers et immobiliers.

A l'inverse, les sites bénéficiant de moyens et d'avantages particuliers (site au centre ville, rayonnement historique des locaux) pourront en tirer profit en choisissant de les gérer de façon autonome.

L'UNEF craint ainsi "une dégradation du parc immobilier universitaire" et une "démission de l'Etat face à ses responsabilités" en matière de maintenance des bâtiments.

LE PRIVE À L'UNIVERSITE

Un chef d'entreprise au CA (art. L 712-3): cette disposition, insérée dans le chapitre sur les "Conseils", impose la présence "d'au moins un chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'une entreprise" parmi les personnalités extérieures à l'université, membres du Conseil d'administration. A noter également, "au moins un autre acteur du monde économique et social" doit être présent dans le CA.

Le point de vue des opposants à la loi: certains syndicats, dont la FERC-Sup CGT, regrettent que les "organisations syndicales" ne soient plus mentionnées dans la composition des personnalités extérieures à l'établissement, au profit des chefs d'entreprise.

Des "fondations partenariales"(art. L719-12): la loi, rend possible "la création de fondations dans un cadre à la fois souple et contrôlé permettant de trouver de nouveaux financements".

Les "fondations partenariales", qui bénéficient de l'autonomie financière et juridique, permettront à l'université de porter ses projets avec un financement essentiellement privé (mécénat, dons, legs).

Le point de vue des opposants à la loi: le principe même de financement privé est parfois décrié et synonyme pour certains de "désengagement" de l'Etat.

D'autres dénoncent plus précisément le statut des fondations partenariales, dont les règles se calquent sur les fondations d'entreprises et qui seraient essentiellement orientées par les entreprises mécènes.

Composition du CA modifiée: la composition du CA est revue à la baisse, puisqu'il comptera désormais "vingt à trente" membres, alors que l'ancien texte en prévoyait "trente à soixante".

Cette réduction se fait en faveur des personnalités extérieures, représentant désormais 25 à 35% du CA contre 20 à 30% selon l'ancien dispositif. Les étudiants sont légèrement moins représentés, leur participation au CA passant de 20-25% à 10-25%. Il en va de même pour le personnel administratif (10-15% à 7-15%)

Le point de vue des opposants à la loi: certains dénoncent la "prépondérance" donnée aux personnalités extérieures à l'université; d'autres évoquent un "morcellement" du CA, au détriment du personnel administratif et des étudiants.

LE RÔLE DU PRESIDENT (art. L712-2)

L'une des mesures qui provoque le plus d'agitation chez les étudiants est le renforcement du pouvoir du président de l'université. L'article consacré aux missions et prérogatives à disposition du président est remanié et précisé, gagnant une dizaine d'alinéas.

Mandat: d'une durée initiale de 5 ans, le mandat passe à 4 années mais avec la possibilité d'être renouvelé, qualité jusque là absente des textes de loi.

Prérogatives et CA: le président d'université "assure la direction de l'université", "préside le conseil d'administration, prépare et exécute ses délibérations". Il décide également de la cession et de l'achat de biens mobiliers et immobiliers.

Par ailleurs, "en cas de partage égal des voix [au CA], le président a voix prépondérante. »

Le point de vue des opposants à la loi: pour ne citer que ce syndicat, l'UNEF estime que le renforcement du pouvoir du président est un "déséquilibre important", d'autres, comme SUD-Etudiant, évoquent un pouvoir "à caractère entrepreneurial et managérial".

Présidence et Conseils: le président est aussi à la tête du "conseil scientifique et du conseil des études et de la vie universitaire ; il reçoit leurs avis et leurs vœux". L'ancien texte prévoyait que "le conseil scientifique [Cs] ainsi que le conseil des études et de la vie universitaire [Cevu] par leurs propositions, leurs avis et leurs vœux" participaient à la vie de l'université. La mention "proposition" a disparu de la disposition.

Le point de vue des opposants à la loi: certains regrettent le rôle uniquement consultatif de ces conseils, autrefois impliqués dans l'orientation du budget et de la recherche. L'UNEF souhaite notamment que le Cevu et le Cs aient un réel "poids décisionnel", afin de contrebalancer le pouvoir du président de l'université.

DOSSIER : LES ÉTUDIANTS DE LA LICENCE FRANCO CHINOISE À L'ESA.



La rentrée universitaire 2007-2008 à l'ESA a été marquée par l'arrivée de 91 étudiants chinois, en 3^{ème} année de Licence de Gestion. Ces étudiants, issus d'une sélection pointue, bénéficient d'une collaboration exemplaire entre l'Université de Wuhan en Chine (WTO) et l'Université Lille 2 en France (ESA). Grâce à une double inscription en France et en Chine, et après l'accomplissement de leurs 2 premières années de Licence dans leur pays ainsi que d'une année d'apprentissage du français, ils arrivent maintenant en France pour obtenir leur 3^{ème} année. A noter que 12 d'entre eux ont intégré la Licence Française.

Lors de la réunion du jeudi 11 octobre, considérant le partenariat fort établi avec l'université de Wuhan, le conseil d'administration de l'ESA a décidé de promouvoir **l'enseignement du chinois** en proposant des cours d'initiation aux étudiants de Licence et de Master qui le souhaitent. Pour ceux qui se sont inscrits : les cours débiteront le LUNDI 7 JANVIER 2008 de 12h30 à 14h, salle E1-15.

Le Programme Franco Chinois

Aussi, pour aider à l'intégration des étudiants Chinois, un groupe de projet composé de 8 étudiants à été crée. Ils ont par exemple mis au point un système de parrainage des étudiants Chinois et organise pour eux certains évènements.

Le 26 Novembre



Interview d'un étudiant Chinois

D'où venez-vous ?

Je m'appelle Pan xi, J'ai 22 ans. Je viens de Huangshi, une ville de la province de Hubei, au centre de la Chine.

Pour quelles raisons avez-vous choisi de venir en France ?

Je m'intéresse beaucoup à la finance internationale, Je n'aime pas celle des Etats-Unis, Je voudrais mieux connaître les systèmes financiers de la France; d'après moi, les systèmes français sont assez forts pour contrer ceux des États-unis.

Pourquoi avez-vous choisi l'ESA de LILLE ?

C'est par hasard que j'ai eu connaissance de ce programme établi par l'ESA et l'Université de Wuhan. Ce mode moderne de collaboration m'intéresse beaucoup.

Quelles sont, selon vous, les spécificités de l'ESA de LILLE ?

Les étudiants sont tous sérieux, il y a une bonne ambiance d'étude ici. Cette méthode d'enseignement est tout à fait différente de celle de l'Université de Wuhan ; En Chine, c'est toujours le professeur qui parle pendant le cours, ici les étudiants y participent tous.

Cela a-t-il été difficile pour vous de vous intégrer à la société française ?

Au début, c'est vraiment difficile ; j'aime jouer au tennis de table, et par ce biais, je m suis fait des amis français. Je pense que c'est un début, je compte me faire plus d'amis à l'avenir.

Que faisiez-vous avant de venir à l'ESA de LILLE ?

J'ai déjà passé trois ans à l'institut WTO de l'Université de Wuhan pour les études de licence. A la suite de mes études, j'ai pu former moi-même des vues sur l'économie chinoise.

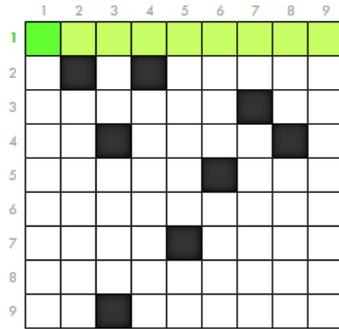
Quels conseils donneriez-vous à des étudiants chinois pour préparer leur venue en France ?

Il faut bien maîtriser la langue française et si les gens viennent ici simplement pour obtenir un diplôme, ça ne sert à rien pour leur carrière.

Qu'allez-vous faire après votre master à l'ESA de LILLE ?

Je sens que dans les années à venir, il y aura pas mal de risques financiers en Chine, cela pourrait quand même influencer l'entité économique, donc je ne sais pas si je retournerai immédiatement en Chine ou pas. Je voudrais travailler dans une banque au début ou créer une affaire avec mes amis. Et puis, je vais continuer à spéculer sur le marché boursier.

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT : 1. **Elaborons.** -
 2. Intégriste. - 3. Célèbre inventeur américain. Presque ici. - 4. Affirmatif. Ses oiseaux sont souvent chouettes. - 5. Fleurit. Des gouttes d'eau qui peuvent faire déborder la vase. - 6. Bien établi. -
 7. Standard. Exagération. - 8. Voisinage. -
 9. Plus proche du demi-kilo que de la livre. A donc subi des épreuves.

VERTICALEMENT : 1. **Socle.** - 2. Le genre à taper. - 3. Disposition particulière. Boit du lait. - 4. Sont distants. - 5. Mené à terme. Dans les fers. - 6. Grande Indienne. Sa capitale est Vientiane. - 7. Il sort noir du puits. Redevance imposée. -
 8. Armes spéciales. Taux à ne pas dépasser. - 9. Européenne neutre.

SUDOKU

Grille 0717
Niveau Difficile

	2	3				6		
			4	5				3
1					3			5
		8	2		5		3	
	4			3			6	
	7		9		4	2		
4			1					6
8				9	7			
		7				9	1	